

L'ILLUSION COMPTABLE FACE AU DÉNI DE RÉALITÉ !

02 octobre 2026

La situation du secteur ELSP du CP de SQF franchit un nouveau cap.

Jusqu'à présent, l'accord imposait la mise à disposition d'**1 agent sur 6** pour les Extractions Judiciaires (EJ).

Demain, ce sont **2 agents sur 6** qui devront être cédés, réduisant d'un tiers l'effectif dédié aux autres missions.

UNE ÉQUATION RH IRRÉALISABLE ET AMPUTANT ENCORE UN PEU PLUS LA DETENTION DE SQF.

- **Une équipe déjà comptée au plus juste :**

D'une part, sur les quatre agents restants, l'un d'eux (Major expertise, faisant fonction de brigadier-chef, casquette ELSP et formateur de tir) ne peut pas servir de simple variable d'ajustement lors des congés. Entre ses huit semaines de repos, les sessions de tir et la formation continue, compter sur lui pour maintenir les extractions médicales relève du mirage comptable.

- **Des capacités d'intervention sacrifiées :**

D'autre part, un tel sous-effectif privera l'ELSP de ses capacités d'intervention internes : **Des missions essentielles, à commencer par les fouilles spécifiques ou la gestion de l'aile D de la MA0, devront être sacrifiées...**

- **Mise en danger des missions d'extraction :**

De surcroît, cette décision met directement en danger les missions d'extraction, puisqu'il deviendra impossible d'armer des escortes de niveau 3 et 4 ou de gérer des convoiements multiples exigeant quatre agents quand l'effectif présent sera inférieur ou égal à ce besoin.

Ce sous-effectif critique met en danger la réalisation même de l'ensemble des missions d'extraction médicale !

Comment maintenir et garantir ces escortes indispensables vers les hôpitaux quand l'effectif est au plus bas ?

- **Conditions de travail et sécurité bafouées.**

Enfin, dans un établissement déjà miné par le manque de personnel, les conditions de travail et la sécurité des collègues sont bafouées par des atteintes graves aux repos réglementaires, illustrées par des fins de mission d'urgence à 1 h du matin suivies d'une reprise dès 6 h, prouvant que les effectifs sont déjà largement insuffisants et ne permettent pas aux agents de bénéficier des plages de repos légal et légitime. Alors que la situation est déjà critique, l'administration se permet d'exiger encore plus de ses agents, au détriment de leur vie privée et de leur santé.

- **ET DEMAIN ? L'IMPASSE TOTALE !**

Face à cette tension permanente, accorder un second agent au PREJ relève du déni de réalité : la direction interrégionale doit de toute urgence revoir sa copie avant la paralysie complète du service ou la survenue d'un incident grave.

Pire encore, nous attendons toujours les **trois ouvertures de poste** promises dès l'ouverture du pôle. Et l'avenir s'annonce encore plus sombre : pour l'an prochain, un objectif à neuf agents dont trois mis à disposition du PREJ, couplé à la mise en place d'astreintes...

Il est temps d'ouvrir les yeux

Pour l'UFAP UNSa Justice
Coralie MARY.